

La Métropole du Grand Paris renforce ses coopérations avec deux agglomérations voisines !

Communiqué de presse
Paris, le 28 janvier 2025

Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, a signé ce jour deux conventions de coopération avec les communautés d'agglomération de Cergy-Pontoise et de Val Parisis, respectivement représentées par leurs présidents Jean-Paul JEANDON et Yannick BOEDEC, en présence de Daniel GEORGES-COURTOIS, Conseiller métropolitain délégué aux Coopérations et aux Relations territoriales et Eric CESARI, Vice-président de la Métropole du Grand Paris délégué à la Stratégie et aux partenariats institutionnels.

Ces accords, d'une durée de trois ans, marquent une avancée inédite pour la Métropole qui concrétise sa volonté de renforcer ses liens avec les intercommunalités limitrophes dans une logique de solidarité et de cohérence territoriale, à travers le développement de projets communs en matière de mobilités douces, de transition écologique et énergétique, d'attractivité du territoire ou encore de logistique urbaine.

« Je me réjouis de ces nouvelles coopérations avec les communautés d'agglomération de Cergy-Pontoise et de Val Parisis, qui nous permettent d'engager des actions communes pour réduire les effets de seuil, recoudre nos territoires et relever les défis complexes de l'aménagement des espaces urbains et périurbains. Ces partenariats établissent un cadre constructif, solidaire et pragmatique, répondant aux enjeux que nous partageons ! En tant que Président de la Métropole du Grand Paris et de l'entente Axe Seine, je salue ces coopérations qui démontrent une véritable cohésion territoriale de Paris jusqu'au Havre. », précise **Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.**

« Après une première coopération fructueuse dans le cadre du concours « Inventons la Métropole du Grand Paris », je me félicite du développement de ce partenariat avec la Métropole du Grand Paris autour de projets sur les mobilités douces, l'agriculture et le grand projet de la forêt de Maubuisson. », **JEAN-PAUL JEANDON, Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise**

« Je me réjouis de ce partenariat global dont la première réalisation concrète sera un projet ambitieux d'aménagement dans le quartier de la gare de Sannois. », **YANNICK BOEDEC, Président de la communauté d'agglomération Val Parisis**

Contact presse : presse@metropolegrandparis.fr

Inès Mouloudj – 06.02.72.14.04

Clara de Magalhaes – 06.28.18.57.65

A propos de la Métropole du Grand Paris :

La Métropole du Grand Paris est une intercommunalité, assise sur la zone dense urbaine continue, qui regroupe 131 communes. Créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et renforcée par la loi du 7 août 2015 de nouvelle organisation territoriale de la république, elle a vu le jour le 1^{er} janvier 2016. La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel ; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; aménagement de l'espace métropolitain ; politique locale de l'habitat et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).